

Politique de protection des données à caractère personnel

Mai 2021

Nous demandons aux visiteurs et utilisateurs entreprise de la Solution Pass bien-être de lire attentivement la présente politique de protection des données à caractère personnel (« Politique de confidentialité »)



NOTICE

L'UTILISATEUR EST INVITE A LIRE ATTENTIVEMENT LA PRESENTE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET DONNER SON CONSENTEMENT EXPRES ET PREALABLE A TOUTE INSCRIPTION SUR LA SOLUTION PASS BIEN-ETRE

VEUILLEZ NOTER QUE L'UTILISATION DE LA SOLUTION PASS BIEN-ETRE REQUIERT LE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL CONCERNANT L'UTILISATEUR ENTREPRISE ET LE BENEFICIAIRE DU PASS BIEN-ETRE.

A DEFAULT D'ACCEPTATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DE SES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL, L'UTILISATEUR ENTREPRISE NE POURRA PAS S'INSCRIRE SUR LA SOLUTION PASS BIEN-ETRE CAR LES SERVICES DE LA SOLUTION PASS BIEN-ETRE REQUIERENT LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL AFIN DE POUVOIR ETRE UTILISES.

L'UTILISATEUR ENTREPRISE EST INFORME ET RECONNAIT QU'IL DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA PRESENTE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE TELLE SORTE QUE LA SOCIETE DOCTORPLUS PUISSE RECUEILLIR SON CONSENTEMENT EXPRESSE A LA COLLECTE ET TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL AU PREALABLE DE LA CREATION D'UN COMPTE ENTREPRISE SUR LA SOLUTION PASS BIEN-ETRE.

CE CONSENTEMENT EST DEMATERIALISE ET PRIS EN COMPTE PAR LA SOCIETE DOCTORPLUS LORSQUE L'UTILISATEUR ENTREPRISE COCHE LA CASE INDIQUANT SON CONSENTEMENT SANS RESERVES SUR LE SITE WWW.PASSBIENETRE.EU.

1. Définitions

Les termes définis ci-après ont le sens et la portée donnés dans leur définition dans le cadre de l'acceptation et de l'exécution des Documents légaux ainsi que l'utilisation de la Solution Pass bien-être.

« Bénéficiaire du Pass bien-être »	Utilisateur majeur ayant reçu une invitation et un code de la part d'un l'Utilisateur entreprise, lui permettant de s'inscrire sur la Solution DoctorPlus en tant que Bénéficiaire du Pass bien-être et de pouvoir réaliser un certain nombre de consultations gratuites, en fonction du Plan choisi par l'Utilisateur entreprise.
« Compte entreprise »	Compte ouvert au nom de l'entreprise par son représentant légal ou par une personne autorisée par cette même entreprise pour agir en son nom, permettant d'accéder au panel de gestion du Pass bien-être pour l'entreprise.
« Documents légaux »	L'ensemble des documents que les Utilisateurs de la solution Pass bien-être doivent accepter au préalable de l'utilisation de la Solution DoctorPlus. Ces documents sont : - la Politique en matière de Cookies - les CGUSV - Politique de protection des données à caractère personnel
« Données personnelles »	Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, c'est-à-dire une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
« Loi Informatique et Libertés »	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées applicable en France.
« Mentions légales »	désigne les mentions légales de la Solution Pass bien-être.
« Politique de protection des données à caractère personnel »	La politique de confidentialité informant les Utilisateurs entreprise de la collecte et du traitement de leurs données à caractère personnel, dont l'acceptation conditionne la création d'un Compte entreprise et l'accès ultérieur aux Services de la solution Pass bien-être ainsi que des droits dont ils disposent à ce titre.

Politique de confidentialité

« Pass bien-être »	Offre commerciale à destination des entreprises permettant à un Bénéficiaire du Pass bien-être de s'inscrire sur la Solution Pass bien-être en bénéficiant d'une prise en charge de ses consultations en fonction du Plan choisi par l'entreprise adhérent au Pass bien-être.
« Politique en matière de Cookies »	Information sur la page d'accueil de la Solution Pass bien-être concernant la politique de cookies mise en œuvre sur la Solution Pass bien-être et permettant à la Société DoctorPlus de collecter le cas échéant le consentement éclairé des Utilisateurs, s'agissant de l'utilisation de cookies ayant pour finalité l'accès à des informations stockées sur leur terminal.
« Réglementation applicable »	La réglementation qui s'applique aux Utilisateurs entreprise et Bénéficiaires du Pass bien-être, notamment le RGPD, la Loi Informatiques et Libertés.
« Responsable de traitement »	A le sens attribué par RGPD
« RGPD »	Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016.
« Services de la solution Pass bien-être »	Services représentant l'ensemble des fonctionnalités accessibles à l'entreprise pour qu'elle puisse gérer les Bénéficiaires du Pass bien-être, leurs droits ainsi que les utilisateurs autorisés accédant à ces informations.
« Services de la solution DoctorPlus »	Les Services professionnels et les Services de mise en relation rendus sur la Solution DoctorPlus et constituant ensemble les services de la Solution DoctorPlus accessibles aux Bénéficiaires du Pass bien-être.
« Services de mise en relation »	Services de mise en relation des Utilisateurs Patient ou Client avec des Utilisateurs Professionnels sur la Solution DoctorPlus.
« Services professionnels »	Services de Téléconseil et/ou de Téléconsultation rendu par les Utilisateurs professionnels inscrits sur la Solution DoctorPlus.
« Solution DoctorPlus »	L'interface web de la solution DoctorPlus, accessible pour les Bénéficiaires du Pass bien-être à l'adresse suivante : www.doctorplus.eu
« Solution Pass bien-être »	Solution donnant aux Bénéficiaires du Pass bien-être, l'accès à la Solution DoctorPlus, aux conditions spécifiques de la Commande de l'entreprise. L'interface web de la solution Pass bien-être accessible à l'adresse suivante : www.passbienetre.eu
« Sous-traitant »	A le sens attribué par RGPD

« Téléconseil »	Service susceptible d'être fourni par un Utilisateur professionnel via le service de Conseil par tchat et/ou le service de Vidéo Consultation, à l'exclusion de la Téléconsultation. Le service de Téléconseil est délivré sous la responsabilité exclusive de l'Utilisateur Professionnel, dans le respect de ses obligations professionnelles et dans le cadre des CGUSV.
« Téléconsultation »	Consultation médicale susceptible d'être fourni dans le cadre d'un service de télémédecine au sens des dispositions des articles L.6316-1 et R.6316-1 1° du Code de la santé Français et l'Avenant n° 6.
« Utilisateur entreprise »	Toute personne majeure disposant d'un Compte entreprise ouvert sur la Solution Pass bien-être.
« Utilisateur professionnel »	Toute personne majeure disposant d'un Compte d'Utilisateur professionnel sur la Solution DoctorPlus.

2. Responsable de traitement

Veillez noter que l'utilisation de la Solution Pass bien-être requiert l'utilisation de données à caractère personnel. Ces données à caractère personnel sont collectées et traitées dans le cadre de l'accès et de l'utilisation des Services de la Solution Pass bien-être.

Les Utilisateurs entreprise sont informés et reconnaissent qu'ils doivent effectuer toutes les démarches nécessaires pour se conformer à la Réglementation applicable et informer les Bénéficiaires du Pass bien-être, qu'ils sont Responsable de traitements de données à caractère personnel, qu'ils collectent et sous-traitent sur la Solution Pass bien-être.

En fonction des données à caractère personnel traitées, la Société DoctorPlus agit en tant que Responsable de traitement ou Sous-traitant.

La Société DoctorPlus agit en tant que Responsable de traitement des Données à caractère personnel des Utilisateurs entreprise collectées dans le cadre de la création et de la gestion du Compte entreprise, de leur navigation sur la Solution Pass bien-être et de leur utilisation des Services de la solution Pass bien-être.

La Société DoctorPlus agit en tant que Sous-traitant pour le compte des Utilisateurs entreprises lorsqu'ils utilisent les Services de la Solution Pass bien-être pour inviter des Bénéficiaires du Pass bien-être et gérer par la suite leurs droits. A ce titre, les Utilisateurs entreprise s'engagent à respecter les obligations qui leur incombent, notamment de respecter à tout moment la Réglementation applicable.

3. Données personnelles collectées

- Par la Société DoctorPlus agissant en tant que Responsable de traitement :

Les utilisateurs entreprise doivent compléter :

- leur prénom
- nom
- adresse de courrier électronique
- mot de passe
- nom de l'entreprise

La date et l'heure de la création de compte sont également collectées lors de la création du Compte entreprise.

- Par la Société DoctorPlus agissant en tant que Sous-traitant :

La date et l'heure de l'envoi d'une invitation au Pass bien-être par les Utilisateurs entreprise à des bénéficiaires du Pass bien-être de leur choix.

La Société DoctorPlus s'engage, en sa qualité de sous-traitant, à :

- Traiter les Données personnelles sur instruction uniquement
- Veiller à la signature d'engagements de confidentialité par le personnel
- Prendre toutes les mesures de sécurité requises
- Coopérer pour le respect des obligations du Responsable de traitement
- Supprimer ou renvoyer l'ensemble des Données personnelles en cas de résiliation
- Collaborer dans le cadre d'audits éventuels
- Suivre et appliquer sans délai toutes les instructions que pourraient lui adresser les Utilisateurs entreprise en leur qualité de Responsable de traitement professionnel, et notamment de satisfaire à toute demande d'accès et de suppression de données susceptibles de provenir d'un Utilisateur entreprise.

4. Objet de la collecte et du traitement des données

Les Utilisateurs entreprise sont informés et reconnaissent qu'il est nécessaire que leurs données administratives soient collectées et traitées sur la Solution Pass bien-être afin de permettre :

- L'exécution d'un contrat entre l'Utilisateur entreprise et la Société DoctorPlus ainsi que la prise en compte de l'acceptation des CGUSV et Politique de protection des données à caractère personnel
- L'identification des Bénéficiaires du Pass bien-être
- La validation des droits des Bénéficiaires du Pass bien-être

5. Destination des données collectées et traitées

Les informations concernant les Utilisateurs entreprise du Pass bien-être sont destinées exclusivement :

- A la société DoctorPlus, à des fins de service support et de vérification des Utilisateurs entreprise
- Aux Utilisateurs entreprise, dans le cadre de la gestion de leur Compte entreprise
- Aux administrateurs strictement habilités de l'hébergeur, dans la limite de leurs attributions ;
- Aux personnes habilitées au titre des tiers autorisés, le cas échéant

DoctorPlus garantit que les données à caractère personnel des Utilisateurs entreprise ne seront transmises à aucun tiers non autorisé, sans leur accord.

6. Hébergement des données collectées et traitées

L'hébergeur de la Solution Pass bien-être est la société Wix.com inc, dont le siège social est situé au 500 Terry Francois Blvd., 6th étage, San Francisco, CA 94158 Etats-Unis. Tel : + 1 415 639 9034

L'hébergeur des Services de la Solution DoctorPlus, accessibles aux Bénéficiaires du Pass bien-être, est la société Amazon Web Services EMEA S.à r.l, Succursale française, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 831 001 334 et dont le siège social est situé au 31, place des corolles, tour carpe diem, 92400 Courbevoie (France).

7. Durée de conservation des données traitées

Les Données personnelles collectées sont collectées et conservées pour une durée limitée en fonction de la finalité du traitement et de la Réglementation. La Société DoctorPlus définit la durée de conservation des Données personnelles uniquement en sa qualité de Responsable de traitement.

Les données relatives au Compte entreprise sont conservées 5 ans à compter de la fin de l'adhésion de l'Utilisateur entreprise ou jusqu'à demande de suppression de la part de l'Utilisateur entreprise, après la fin de son adhésion au Pass bien-être.

Lorsque la Société DoctorPlus agit en qualité de Sous-traitant, la Société DoctorPlus agit uniquement sur instruction du Responsable de traitement et ne détermine pas elle-même la durée de conservation des Données personnelles.

En qualité de Responsable de traitement, l'Utilisateur entreprise s'engage à effectuer régulièrement et à conserver au moins une copie des informations qu'ils ont sur la Solution Pass bien-être. Par conséquent, la Société DoctorPlus n'encourra aucune responsabilité en cas de perte ou de destruction des programmes et/ou données qui pourraient survenir lors d'un incident et/ou d'une anomalie de quelque nature que ce soit dans le cadre de l'exécution par la Société DoctorPlus des Services de la solution Pass bien-être.

8. Droit des Utilisateurs entreprise

Conformément à la Règlementation, les Utilisateurs entreprise du Pass bien-être sont titulaires des droits suivants :

- Droit d'accéder à ses données (droit d'accès)
- Un droit à l'effacement (droit à l'oubli)
- Un droit de solliciter une limitation du traitement des Données personnelles
- Un droit d'opposition au regard du traitement des Données personnelles
- Un droit à la portabilité
- Un droit d'introduire une réclamation

Pour les demandes concernant des Données personnelles pour lesquelles la Société DoctorPlus agit en tant que sous-traitant, la Société DoctorPlus, à la demande de l'Utilisateur entreprise, pourra assister celui-ci pour la réponse à donner aux demandes qui lui auront été faites par les Bénéficiaires du Pass bien-être.

Pour les demandes concernant des Données personnelles pour lesquelles la Société DoctorPlus agit en tant que Responsable de traitement, c'est-à-dire pour les Services de mise en relation de la Solution DoctorPlus, accessibles pour les Bénéficiaires du Pass bien-être, les Bénéficiaires du Pass bien-être pourront exercer leurs droits auprès du délégué à la protection des données de la Société DoctorPlus, spécifiquement habilité à répondre aux demandes des Utilisateurs d'exercice de leurs droits, par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : dataprotection@passbienetre.eu

L'Utilisateur entreprise est informé qu'il peut, à tout moment, retirer son consentement et s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel en demandant la clôture de son Compte entreprise. L'Utilisateur entreprise dispose également du droit de définir des directives générales relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès qui peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique, et de directives particulières, concernant les traitements de données à caractère personnel mentionnées par ces directives, qui peuvent être enregistrées auprès de la Société DoctorPlus à l'adresse susmentionnée et qui font l'objet de son consentement spécifique à ce titre.

La Société DoctorPlus met en œuvre toutes les mesures de sécurité afin de garantir la protection et la sécurité des Données personnelles des Utilisateurs entreprise.

9. Délégué à la protection des données (DPO)

La Société DoctorPlus a désigné un délégué à la protection des données afin veiller au respect de la Règlementation.

Le délégué à la protection des données veille notamment :

- à établir et tenir à jour un registre des traitements de données à caractère personnel
- à s'assurer de la conformité des pratiques avec la Règlementation

- à sensibiliser la Société DoctorPlus aux exigences et bonnes pratiques en matière de protection des données à caractère personnel
- à l'exercice effectif des droits des personnes concernées.

Le délégué à la protection aux données désigné par la Société DoctorPlus peut être contacté à l'adresse mail suivante : dataprotection@passbienetre.eu

L'Utilisateur entreprise peut lui adresser toute question concernant ses données à caractère personnel.

10. Politique en matière de Cookies

La Solution Pass bien-être est conçue pour être particulièrement attentive aux besoins des Utilisateurs entreprise. La Politique en matière de cookies définit l'utilisation des cookies sur la Solution Pass bien-être avec la finalité suivante :

- Améliorer la navigation au sein de la Solution Pass bien-être afin de pouvoir en utiliser les différentes fonctionnalités, et notamment l'identification et l'accès au Compte personnel
- Réaliser des statistiques d'utilisation de la Solution Pass bien-être (contenus visités...)

A ce titre, un bandeau d'information s'affiche sur la Solution Pass bien-être, afin d'informer préalablement l'Utilisateur du dépôt de cookies :

- des finalités des cookies utilisés
- de la possibilité de s'opposer au dépôt de cookies et du fait que la poursuite de la navigation vaut accord au dépôt de cookies sur le dispositif utilisé
- de la possibilité de changer les paramètres
- de la possibilité de contacter la Société DoctorPlus pour toute question ou réclamation

Via le bandeau d'information, l'Utilisateur entreprise est invité à exprimer son consentement au titre du dépôt de cookies ayant pour finalité d'accéder à des informations déjà stockées sur son dispositif. Le dépôt de cookies réalisé dans le cadre de l'utilisation de la Solution Pass bien-être ne permet pas d'identifier l'Utilisateur entreprise personnellement mais il enregistre des informations relatives à la navigation de son terminal au sein de la Solution Pass bien-être, que la Société DoctorPlus pourra lire lors des visites ultérieures de l'Utilisateur entreprise. Les informations collectées sont à l'usage exclusif de la Société DoctorPlus ou de ses prestataires techniques, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers.

11. Modification de la Politique de protection des données à caractère personnel

La Société DoctorPlus se réserve le droit, à tout moment, d'apporter les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles à la Politique de protection des données à caractère personnel. En cas d'évolution de celle-ci, la Société DoctorPlus s'engage à la modifier et à en informer les Utilisateurs entreprise concernés, au préalable de la mise en œuvre des modifications qui pourraient impacter les données à caractère personnel. Si l'Utilisateur entreprise continue à utiliser la Solution Pass bien-être après l'entrée en vigueur des modifications de la Politique de protection des données à caractère personnel, il accepte

ainsi irrévocablement les modifications effectuées. Si l'Utilisateur entreprise n'approuve pas les modifications de la Politique de protection des données à caractère personnel, il a pour seule possibilité de ne plus accéder et de ne plus utiliser la Solution Pass bien-être.

CONSENTEMENT

L'UTILISATEUR ENTREPRISE EST INFORME ET RECONNAIT QUE L'ACCEPTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE DE LA PRESENTE NOTICE EMPORTE SON CONSENTEMENT A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL LE CONCERNANT.